



**Fonds national de soutien à la production audiovisuelle**

**Établissement public - Bilan au 31 décembre 2019.**

**FONDS NATIONAL DE SOUTIEN  
À LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE  
ETABLISSEMENT PUBLIC**

*Comptes annuels au 31 décembre 2019*

**ACTIF  
(détails)**

Actif immobilisé

*Immobilisations incorporelles*

Logiciels informatiques	6.870,51
Amortissements logiciels informatiques	-3.109,45
Logiciel SYSTEME EXPERT	187.407,50
Amortissement SYSTEME EXPERT	-187.407,50
Logiciel Système eFilmfund	131.625,00
Amortissement logiciel Système eFilmfund	-0,00
<u>Total des immobilisations incorporelles</u>	<u>135.386,06</u>

*Immobilisations corporelles*

Mobilier de bureau	40.082,75
Amortissement Mobilier de bureau	-15.052,06
Matériel de bureau	11.014,55
Amortissement matériel de bureau	-10.864,70
Matériel informatique	157.900,91
Amortissement matériel informatique	-150.078,09
Matériel audiovisuel	46.846,69
Amortissement matériel audiovisuel	-25.991,44
Matériel divers	9.875,13
Amortissement matériel divers	-9.875,13
Installation technique	5.817,00
Amortissement Installation technique	-5.817,00
Aménagements	53.134,43
Amortissement aménagements	-9.958,69
<u>Total des immobilisations corporelles</u>	<u>97.034,35</u>

*Immobilisations financières*

Cautionnements	500,00
<u>Total des immobilisations financières</u>	<u>500,00</u>

Total actif immobilisé

232.920,41

**FONDS NATIONAL DE SOUTIEN  
À LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE  
ETABLISSEMENT PUBLIC**

*Comptes annuels au 31 décembre 2019*

**ACTIF  
(détails)**

Actif circulant

*Créances*

*-Aides financières sélectives*

A.F.S. 2010 à récupérer	4.023.716,43
Provisions pour créances douteuses (A.F.S 2010)	-4.023.716,43
A.F.S. 2011 à récupérer	5.952.207,98
Provisions pour créances douteuses (A.F.S. 2011)	-5.952.207,98
A.F.S. 2012 à récupérer	3.654.719,00
Provisions pour créances douteuses (A.F.S. 2012)	-3.654.719,00
A.F.S. 2013 à récupérer	8.631.223,74
Provisions pour créances douteuses (A.F.S. 2013)	-8.631.223,74
A.F.S. 2014 à récupérer	14.087.452,78
Provisions pour créances douteuses (A.F.S. 2014)	-14.087.452,78
A.F.S. 2015 à récupérer	30.127.552,00
Provisions pour créances douteuses (A.F.S. 2015)	-30.127.552,00
A.F.S. 2016 à récupérer	34.188.974,00
Provisions pour créances douteuses (A.F.S. 2016)	-34.188.974,00
A.F.S. 2017 à récupérer	33.030.893,00
Provisions pour créances douteuses (A.F.S. 2017)	-33.030.893,00

0,00

*-Créances ventes et prestations de services*

Clients	27.191,22
---------	-----------

*- Autres créances*

Créances diverses	- 3.543,63
Mutualité des employeurs	1.993,84
T.V.A. à récupérer « étranger »	16.728,04

<i>Total autres créances</i>	<i>15.178,25</i>
------------------------------	------------------

*À reporter page suivante [actif circulant]*

42.369,47

**FONDS NATIONAL DE SOUTIEN  
À LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE  
ETABLISSEMENT PUBLIC**

*Comptes annuels au 31 décembre 2019*

**ACTIF  
(détails)**

*À reporter page précédente [actif circulant]* 42.369,47

*Avoirs en banques, avoirs en compte chèque postal,  
chèques et en caisse*

B.C.E.E. compte à vue	2.049.814,10
B.C.E.E. compte épargne	2.999.996,50
B.C.E.E. compte à terme 35j	25.012.399,08
B.C.E.E. EUROPE CREATIVE DESK	178.661,69
BGL compte à vue	49.760,00
BGL compte épargne	20.002.770,82
BGL compte à terme 35j	19.958.195,28
ING compte à vue	0,00
Caisse Euro	168,92
Caisse USD	0,00
<i>Total avoirs en banques / caisses..</i>	<i>70.251.766,39</i>

*Total actif circulant* 70.294.135,86

*Comptes de régularisation*

Frais payés d'avance	62.058,25
Charges à reporter	711,70
Subside à recevoir	49.000,00

*Total des comptes de régularisation* 111.769,95

**TOTAL DE L'ACTIF** **70.638.826,22**

**FONDS NATIONAL DE SOUTIEN  
À LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC**

*Comptes annuels au 31 décembre 2019*

**PASSIF  
(détails)**

Capitaux propres

Total capitaux propres 0,00

Subventions d'investissements

Subventions d'investissements	650.574,47
Corrections de valeur subventions d'investissements	-418.154,06

Total Subventions d'investissements 232.420,41

Provisions

Néant	0,00
-------	------

Total provisions 0,00

Dettes

*Dettes sur achats et prestations de services*

Fournisseurs	253.686,21
Factures à recevoir	54.288,90
Notes de crédit à recevoir	0,00

307.975,11

*À reporter page suivante [Dettes]* 307.975,11

**FONDS NATIONAL DE SOUTIEN  
À LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE  
ETABLISSEMENT PUBLIC**

*Comptes annuels au 31 décembre 2019*

**PASSIF  
(détails)**

*À reporter page précédente [Dettes]* 307.975,11

*Dettes fiscales, salariales, et dettes au titre de sécurité sociale*

Enregistrement de la T.V.A.	32.010,99
Impôt sur salaires à verser	-32,72
Centre Commun de la Sécurité Sociale	39.393,63
	<b>71.371,90</b>

*Dettes relatives aux aides financières sélectives accordées*

Dettes projets 2009	15.000,00
Dettes projets 2011	24.000,00
Dettes projets 2012	12.000,00
Dettes projets 2013	47.500,00
Dettes projets 2014	1.364.000,00
Dettes projets 2015	795.149,00
Dettes projets 2016	6.536.698,00
Dettes projets 2017	10.276.471,00
Dettes projets 2018	13.739.962,00
Dettes projets 2019	31.469.007,00
	<b>64.279.787,00</b>

*À reporter page suivante [Dettes]* 64.659.134,01

**FONDS NATIONAL DE SOUTIEN  
À LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC**

*Comptes annuels au 31 décembre 2019*

**PASSIF  
(détails)**

*À reporter page précédente [Dettes]* 64.659.134,01

*Autres dettes*

Dettes autres aides 2017	6.250,50
Dettes autres aides 2018	110.977,65
Dettes autres aides 2019	350.425,13
Subsides divers 2018	2.000,00
Subsides divers 2019	98.740,00
Partenariat et commandes 2017	228.730,00
Partenariat et commandes 2019	402.790,00
Aides aux Auteurs 2018	13.750,00
Aides aux Auteurs 2019	15.000,00
Aides Canada Média Fund – Film Fund 2018	49.749,00
Charges à payer	666,82
C. crt. Bidibul Productions	977,00
C. crt. Iris Productions	29.681,24
C. crt. Les Films Fauves	7.211,69
C. crt. Tarantula Luxembourg	3.868,98
C. crt. La Fabrique d'Images	595,45
C. crt. Lucil	12.871,00
C. crt. Amour Fou Luxembourg	21.138,86
C. crt Samsa Film	13.628,31
C. crt Doghouse Films	15.829,26
Rémunérations Daniel Codello	-4.849,43
Rémunérations Guy Daleiden	-24.719,73
Rémunérations Etudiants	36,35

Total autres dettes 1.355.348,08

Total des dettes 66.014.482,09

Comptes de régularisation

Compte transitoire à transférer exercice +1 4.391.923,72

Total des comptes de régularisation 4.391.923,72

**TOTAL DU PASSIF** **70.638.826,22**

**FONDS NATIONAL DE SOUTIEN  
À LA PRODUCTION  
AUDIOVISUELLE  
ETABLISSEMENT PUBLIC**

**COMPTE DE PROFITS ET PERTES  
AU 31 DECEMBRE 2019** (Montants  
exprimés en €)

		<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
<b>PRODUITS BRUT</b>	<b>Notes</b> 7	<b>1.440.226,52</b>	<b>1.054.300,82</b>
Frais de personnel	8		
a) salaires et traitements		-1.315.060,90	- 967.497,55
b) charges sociales couvrant les salaires et traitements		- 158.880,88	- 121.252,04
Correction de valeur			
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles		0,00	0,00
Subventions d'investissements		0,00	0,00
Autres intérêts et autres produits financiers			
b) autres intérêts et produits financiers		33.715,26	33.448,57
Autres produits exceptionnels			
a) autres produits exceptionnels divers		0,00	1.000,20
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b><u>0,00</u></b>	<b><u>0,00</u></b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels









**FONDS NATIONAL DE SOUTIEN  
À LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE  
TABLISSEMENT PUBLIC**

**ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS  
AU 31 DECEMBRE 2019**

**NOTE 3 : AUTRES CRANCES / AIDES FINANCIERES SELECTIVES A RECUPERER**

Le poste « autres créances » se compose principalement des « aides financières sélectives à récupérer » dont le détail s'établit comme suit :

<b>Situation au 01.01.2019</b>	<b>137.911.388,45</b>
Engagements en 2019 (en référence à la Section 2.4 Aides financières sélectives)	0,00
Correction de valeur et reprise (projets non réalisés) (en référence à la Section 2.4 Aides financières sélectives)	0,00
Remboursements (part des recettes d'exploitation) (en référence à la Section 2.4 Aides financières sélectives)	0,00
Créances irrécupérables (solde des AFS 2009 à récupérer)	-4.214.649,52
<b>Situation au 31.12.2019</b>	<b>133.696.738,93</b>
Provision pour risque de non recouvrement (en référence à la Section 2.8 Aides financières sélectives)	<b>-133.696.738,93</b>
<b>Solde au 31.12.2019</b>	<b>0,00</b>

**NOTE 4 : DETTES / AIDES FINANCIERES SELECTIVES A PAYER**

Au 31 décembre 2019, le solde des aides financières sélective à verser par le Fonds s'établit de la façon suivante :

<b>Situation au 01.01.2019 – AFS à payer</b>	<b>58.690.485,00</b>
Engagements en cours d'exercice	36.706.775,00
Versements effectués en 2019	-22.998.287,00
Corrections des engagements en 2019 (décomptes finaux)	-319.186,00
Extournes des engagements en 2019 (projets abandonnés)	-7.800.000,00
<b>Situation au 31.12.2019 – solde AFS à payer</b>	<b>64.279.787,00</b>

**FONDS NATIONAL DE SOUTIEN  
À LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE  
ETABLISSEMENT PUBLIC**

**ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS  
AU 31 DECEMBRE 2019**

**NOTE 5 : PROVISION POUR RISQUES**

Sur proposition du directeur du Fonds qui s'est appuyé sur un avis de l'auditeur, le Conseil d'Administration a décidé d'inscrire à l'avenir la totalité du coût de l'évènement « Lëtzebuerger Filmpräis » au budget de l'exercice au cours duquel il se déroulera. Plus aucune provision est alors à imputer pour cet évènement.

**NOTE 6 : COMPTES DE REGULARISATION**

Le montant de € 111.769,95 en compte de régularisation – Actif, se compose principalement de frais payés d'avance (EUR 62.058,25), de Charges à reporter (EUR 711,70) et de subside à recevoir (EUR 49.000,00).

Le montant de € 4.391.923,72 en compte de régularisation – Passif se compose uniquement de contributions reçues courant de l'exercice mais dont les charges relatives sont reportées à un exercice budgétaire ultérieur.

**NOTE 7 : RESULTAT BRUT**

Le résultat brut se décompose comme suit :

Autres Produits d'exploitation (v. Note 9)	45.345.667,26
Aides financières sélectives	-36.706.775,00
Excédent A.F.S. 2018	1.298.876,50
Subsides & aides diverses	-2.519.906,91
Récupération « Sinistre »	1.281,00
Excédent de l'exercice à transférer au budget A.F.S. 2019	-4.391.923,72
Autres charges (v. Note 9)	-1.586.992,61
<b>Résultat brut</b>	<b><u>1.440.226,52</u></b>

**NOTE 8 : PERSONNEL**

En 2019, le Fonds National à la Production Audiovisuelle a employé en moyenne 13,5 personnes (2018 : 10 personnes) sous contrat d'emploi.

**NOTE 9 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION ET AUTRES CHARGES**

Le poste « Autres Produits d'exploitation » se décompose comme suit :

Dotation annuelle de l'État	37.000.000,00
Subvention Creative Europe Desk	45.000,00
Subvention diverses	40.000,00
Reprise de correction de valeur des engagements	226.607,26
Extournes d'engagements A.F.S.	8.034.060,00
<b>Total des « Autres Produits d'exploitations »</b>	<b>45.345.667,26</b>

**FONDS NATIONAL DE SOUTIEN  
À LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE  
ETABLISSEMENT PUBLIC**

**ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS  
AU 31 DECEMBRE 2019**

Le poste « Autres Charges » se décompose comme suit :

Bureaux (loyers et charges)	84.476,50
Informatique (matériels, logiciels et maintenance)	265.478,47
Honoraires divers	360.782,05
Promotion et communication (dont festivals et RCF)	396.926,02
Voyages et déplacements Direction	73.111,95
Voyages et déplacements Personnel	47.723,01
Voyages et déplacements hors Personnel et Direction	57.807,30
Frais réceptions et buffets (dont festivals et RCF)	142.414,36
Jetons de présences (CS, CA, Complétude)	91.514,04
Autres charges diverses	66.758,91
<b>Total des « Autres Charges »</b>	<b>1.586.992,61</b>

**NOTE 10 - DETTES**

Aucune dette n'a une durée résiduelle supérieure à cinq ans. Aucune dette n'est couverte par une sûreté réelle.

**NOTE 11 : REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION ET DES COMITES**

En 2019, les membres des Comités et du Conseil d'Administration ont reçu des jetons de présence pour un total de EUR 91.514,04 (2018 : EUR 76.099,07).

**NOTE 12 : HORS BILAN**

Au 31/12/2019, le Fonds n'a aucun engagement dans le cadre d'une garantie bancaire.

**NOTE 13 : HONORAIRES PERCUS PAR LE REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE**

Conformément à l'article 84 (3) de la loi du 18 décembre 2009 et à l'article 67 (2) de la loi modifiée du 19 décembre 2002, les indications prescrites à l'article 65 (1) 16 de cette loi ont été omises.

**NOTE 14 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est apparu.

\*\*\*\*\*

